

# Assurance vieillesse et survivants (AVS)

## Sommaire

- Généralités
- Procédure
- Recours

## Généralités

La législation en matière d'assurance-vieillesse et survivants est régie par le droit fédéral (voir la fiche fédérale). Le canton du Jura définit l'organisation de la Caisse de compensation du canton du Jura et des agences communales AVS.

Consulter également la fiche fédérale et la fiche cantonale relatives aux prestations complémentaires.

Une association est particulièrement active en faveur des rentiers AVS: l'AVIVO. Voir son adresse ci-contre.

## Procédure

La caisse de compensation compétente pour le calcul et versement des prestations est la dernière caisse auprès de laquelle la personne assurée a versé des cotisations AVS/AI/APG. Cependant, si les conjoints sont mariés ou séparés et que l'un d'entre eux touche déjà une rente de vieillesse ou une rente d'invalidité, la caisse compétente est celle qui verse ladite prestation.

Les rentes AVS ne sont pas versées automatiquement. Ainsi, la personne qui désire toucher une rente doit impérativement faire une demande de rente. Il est recommandé de présenter cette demande 4 mois avant d'atteindre l'âge de la retraite.

La demande de rente doit être remise à la caisse de compensation compétente pour le calcul et versement des prestations. S'il s'agit de la Caisse de compensation du canton du Jura, la demande peut être remise à l'agence locale AVS du lieu de domicile.

## Recours

Les décisions relatives à l'AVS sont accompagnées des voies et délais de recours.

## Sources

Service de l'action sociale

---

## Adresses

Caisse de compensation du canton du Jura (Saignelégier)  
Tribunal cantonal - Cour des assurances (Porrentruy 2)  
Tribunal fédéral (Lucerne)  
AVIVO - Section interjurassienne (Delémont)

## Lois et Rèlements

Loi portant introduction de la loi fédérale du 20 décembre 1946 sur l'assurance-vieillesse et survivants du 26 octobre 1978 (RSJU 831.10)  
Ordonnance d'exécution de la loi fédérale

## Sites utiles

Caisse de compensation du canton du Jura  
AVIVO Jura